

La [COMMUNE DE SAULIEU](#) / **T** : 03.80.64.09.22 entend développer la filière énergétique bois. En effet, elle se tourne vers cette énergie et s'est engagée dans un transfert de compétence de la distribution. Des chaufferies bois communales pourraient être installées. Les bâtiments publics pourront en profiter tout comme les riverains. Jeudi dernier les conseillers municipaux ont voté pour la modification du périmètre du [SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE COTE D'OR](#) / **T** : 03.80.50.99.20 ainsi que le transfert de trois compétences supplémentaires.